

Nature de l'emploi : Professeure ou professeur des universités (PR)

Discipline : Sociologie (Section CNU 19)

Article de recrutement : 46 1°

État du poste : vacant

Profil du poste : Sociologie : numérique, organisations, travail

Prise de poste : 1^{er} septembre 2026

Le Centre de sociologie des organisations (CSO) de Sciences Po recrute un ou une professeure des universités (CNU section 19), avec une spécialisation sur la thématique « Numérique, organisations, travail ». Le recrutement s'inscrit dans le cadre de la procédure de l'article 46 1° - Décret n°84-431 du 6 juin 1984.

PROFIL GENERAL DU POSTE

Le poste de professeur.e des universités en sociologie, spécialisé.e sur les thèmes du **numérique, des organisations et du travail**, s'inscrit dans un contexte de transformations majeures des pratiques professionnelles, des structures organisationnelles et des rapports sociaux induits par la numérisation. À l'ère de l'intelligence artificielle, des plateformes numériques et de la datafication, ce poste vise à éclairer les dynamiques de recomposition du travail, les nouvelles formes de coordination et de contrôle, ainsi que les enjeux de pouvoir, d'inégalités et de production des savoirs. La personne recrutée partagera un intérêt pour la recherche sur les technologies numériques et leurs implications sociales, en articulation avec l'un ou plusieurs des domaines d'expertise du CSO : sociologie du travail et des professions, des organisations, de l'économie, des mobilisations, du droit, de l'action publique et de l'expertise.

FONCTIONS

Recherche

La nouvelle recrue conduira des recherches empiriques approfondies, assises sur la production de données originales. Elle pourra par exemple travailler sur les enjeux suivants

- **Transformation du travail et des organisations** : Analyse des impacts du numérique sur les compétences, les identités professionnelles et les conditions de travail ; analyse des reconfigurations des collectifs de travail, des hiérarchies et des rapports de pouvoir.
- **Enjeux de pouvoir et d'inégalités** : Exploration des formes de contrôle et des asymétries liées à l'accès aux technologies, aux compétences numériques, et aux rapports de genre, de classe ou de race dans les organisations numérisées.
- **Production des savoirs autour du numérique** : Étude des processus de conception, de diffusion et d'appropriation des technologies numériques ; des controverses sociotechniques et des mobilisations ; des politiques publiques et de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **Dimensions économiques du numérique** : évolution des marchés, des modèles économiques, des rapports de production induits par la digitalisation ; dynamiques de financiarisation et de marchandisation du travail ; enjeux économiques liés aux données

Les travaux pourront porter sur les différents objets étudiés au CSO : santé, environnement, enseignement supérieur et recherche, marchés, consommation, culture, entreprise, agriculture, etc.

Un investissement soutenu dans la vie collective du laboratoire est attendu : encadrement doctoral, participations aux séminaires, aux responsabilités collectives, à la vie de laboratoire.

Enseignement

Le service annuel d'enseignement est de 128 heures de cours (équivalent CM) qui peut généralement être divisé en trois cours de 24 heures et 56 heures de services pédagogiques (par exemple, participation aux procédures d'admission des étudiantes et étudiants, supervision des mémoires de master et de thèses, tâches administratives, etc.).

Le service d'enseignement comprendra des cours au premier cycle de Sciences Po (Collège Universitaire), dans l'un des sept campus en région de Sciences Po, ainsi que des cours au niveau master dans l'une ou plusieurs des écoles de Sciences Po. La recrue sera rattachée au département de sociologie et son service d'enseignement sera défini en accord avec le directeur de ce département.

Les candidat-es devront être en mesure d'enseigner la sociologie générale, en plus des enseignements dans leur domaine de spécialité.

La capacité des candidat-es à enseigner en anglais et en français, sera particulièrement appréciée.

PROFIL

Le poste est ouvert à des sociologues confirmé.es, issus d'horizons, d'approches théoriques et de compétences méthodologiques variés. La nouvelle recrue conduira des recherches empiriques approfondies, assises sur la production de données originales prenant appui sur des méthodes qualitatives, quantitatives, numériques ou mixtes. Les recherches devront également témoigner de ses capacités d'inscription dans des débats plus généraux en sociologie sur le capitalisme, l'État, le marché, l'action collective, les politiques publiques, les sciences et les techniques, ou le droit.

Les candidat-es doivent témoigner d'une internationalisation de leurs activités de recherche à travers leurs publications et une insertion dans des réseaux scientifiques internationaux.

La maîtrise de l'anglais est requise, la maîtrise du français est un plus.

Sciences Po est un employeur qui respecte l'égalité des chances et s'engage à assurer une représentation équilibrée des sexes, des zones géographiques et des minorités.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

L'enregistrement des candidatures et le dépôt des pièces se font **impérativement sur l'application ODYSSEE du 31/03/2026, à 10 heures (heure de Paris) au 04/05/2026, à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://odyssee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/accueil>**

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté

Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au 04/05/2026 à 16 heures (heure de Paris)

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Les candidates et candidats enverront également leur dossier par voie électronique au plus tard le 04/05/2026 (16h00 heure de Paris) à l'adresse suivante : recrutement.cso@sciencespo.fr ainsi qu'au secrétaire général du CSO : simon.cordonnier@sciencespo.fr

La liste des pièces obligatoires à fournir, selon la situation des candidats, est définie par la réglementation en vigueur (arrêté du 8 mars 2023 modifiant l'arrêté du 6 février 2023) relative aux modalités générales des opérations de recrutement ouvert à la mutation, au détachement et au concours.

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces complètes et lisibles ci-après :

- **Pièce d'identité recto/verso avec photographie ;**
- **Diplôme** (doctorat, HDR, ou équivalent) ;
- **Rapport de soutenance** du diplôme produit **ou attestation** indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- **Arrêté de titularisation** en qualité de maître ou maîtresse de conférences ou d'enseignant-chercheur assimilé **ou la possession d'une qualification aux fonctions de professeur des universités** valide établie par le CNU ;
- **Présentation analytique** (CV) des travaux, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé, en précisant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition (**3 publications marquantes**) ;
- **Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations** mentionnés dans la présentation analytique et destinés à l'audition (**3 publications marquantes**) ;
- **Une lettre de candidature** avec une présentation des projets de recherche que le ou la candidate entend mener au CSO ;
- **Un descriptif de cours** à destination d'étudiants de premier cycle de Sciences Po et, si possible, les évaluations des enseignements dispensés.

En cas de candidature :

- **au titre de la mutation** : attestation d'activité ou exeat délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de professeur des universités, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions, ou, à défaut, l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 51 du décret du 6 juin 1984 si la condition de durée n'est pas remplie ;
- **au titre du détachement** : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des personnels enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
- **au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France**, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ;

Le Comité de sélection présélectionnera les candidat.e.s qui seront invité.e.s à présenter leurs travaux de recherche lors d'un séminaire à Sciences Po devant la communauté académique, et à passer un entretien dont la date leur sera communiquée ultérieurement.

La prise de poste est prévue le 1^{er} septembre 2026.

La recherche à Sciences Po

Sciences Po est une institution d'enseignement supérieur et de recherche en sciences humaines et sociales. Sa communauté scientifique permanente est structurée en 12 entités (dont 6 unités mixtes avec le CNRS et 3 équipes d'accueil), réparties en 5 départements disciplinaires (sociologie, science politique, histoire, économie et droit).

Engagement pour l'égalité

Sciences Po est un employeur garantissant l'égalité des chances et s'engage à assurer une représentation équilibrée des genres, des zones géographiques et des minorités. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

L'unité de rattachement

Unité mixte de recherche de Sciences Po et du CNRS, le Centre de Sociologie des Organisations a été fondé par Michel Crozier en 1964. Le CSO inscrit ses travaux au confluent de la sociologie des organisations, de la sociologie économique et de la sociologie de l'action publique, afin de repenser ensemble les transformations de l'État, des marchés et des organisations.

Aujourd'hui, le CSO compte 80 membres, dont 29 chercheur·es et enseignant·es-chercheur·es issu·es de différentes disciplines des SHS.

Ses recherches sont structurées en cinq axes :

- Droit, normes et régulations ;
- Travail, emploi et profession ;
- Gouvernance et organisations économiques ;
- Savoirs, sciences et expertise ;
- Action publique et transformation de l'État.

Contacts

Didier Demazière, président du comité de sélection recruitment.cso@sciencespo.fr

Centre de sociologie des organisations : <https://www.sciencespo.fr/cso/fr/>